

COMPTABILITÉ D'UN CABINET DE COURTAGE



VENUS CONSULTING

OBJECTIFS VISÉS

Réaliser les déclarations spécifiques en assurance vie et non vie.

Piloter l'élaboration des écritures spécifiques.

Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie.

Tarif : À partir de 1400 € HT



PROGRAMME

1 - PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL (APPLICABLE AU SEIN D'UN CABINET DE COURTAGE)

- Principes comptables
- Notion de compte
- Débit, crédit, solde d'un compte
- Logique de fonctionnement et de numérotation des comptes
- Partie double
- Organisation de la comptabilité
- Outil comptable
- vocabulaire
- technique comptable
- éditions comptables

2 - ENREGISTREMENT COMPTABLE DE BASE

- Dépenses
- Recettes
- Présentation TVA : collectée et déductible
- Focus sur la TVA spécifique « courtage »

3 - COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DU MÉTIER DE COURTAGE EN ASSURANCES

- Primes émises
- Commissions perçues
- Rétrocessions
- Règlement des sinistres
- Provisions

PUBLIC

Collaborateurs ayant une fonction / mission comptable au sein d'un cabinet de courtage
Courtiers en assurance Comptables débutants au sein de cabinets de courtage

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtrise des spécificités de la comptabilité des cabinets de courtage

FORMATEURS

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de Venus Consulting.

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation